

N/REF : 1/06/2026 15H56 C:000003 I:00038
V/REF : AC/C47737
V/Email reçu le Lundi 01/06/2026 à 15H56

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CDA
IMMEUBLE : CAR.DES AIRELLES-CDA
1-5 RUE DES QUATRE ARPENTS
CARRE DES AIRELLES
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Rennes, le 18 Juin 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : 5 RUE DES QUATRE-ARPEMENTS - M ABDOU 06 03 05 61 00
LOGEMENT N° 107794, PORTE N°008, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 2
MOTIF : BALLON FUYARD, PRÉVOIR POSE BALLON 150L SUR TREPIED
Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur cumulus.

INTERVENTION DU 12/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
MISE HORS TENSION
VIDANGE BALLON
DÉPOSE BALLON 150L
FOURNITURE ET POSE BALLON 150L
FOURNITURE ET POSE GROUPE DE SÉCURITÉ + SIPHON
RACCORDEMENT HYDRAULIQUE ET ÉLECTRIQUE
REMISE EN EAU
REMISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 17/06/26 A 11H37 MLEFEUVRE@AIGUILLON.COM

11/06 : MESSAGE VOCAL
03/06 : MESSAGE VOCAL (0639948047 NON ATTRIBUÉ)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie et d'électricité (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, perceuse, tronçonneuse, métrix, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail, conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL159-FP.1 Ballon 150L ACI/NRJ C-T 3	2	566,06	566,06
	TOTAL H.T.			566,06
	T.V.A. a 10,00%			56,60
	TOTAL T.T.C.En EURO			622,66

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.